

## DÉBAT : CITOYENNETÉ ET RÉTABLISSEMENT

*Du fou au citoyen : redevenir une personne « merveilleusement ordinaire » est-il possible?*

---

**Animatrice : Catherine Vallée**, stagiaire postdoctorale à l'Institut national de santé publique du Québec, Outaouais.

**Panélistes : Michèle Clément**, chercheure, direction générale de l'enseignement et de la recherche CSSS de la Vieille-Capitale, Centre affilié universitaire, **Jean-François Pelletier**, Ph. D, Fellow postdoctoral, Yale Program for Recovery & Community Health, Centre de recherche Fernand-Seguin, Montréal, **Yves-Luc Conreur**, ex-psychiatrisé, cofondateur et animateur culturel à l'Autre « lieu », Belgique, **Jérôme Guay**, psychologue, Montréal, et **Mélissa Lizotte**, ex-psychiatrisée, militante au Collectif québécois de conscientisation.

---

### **INVITATION À CHAQUE PANÉLISTE À EXPOSER SA POSITION...**

**Mélissa Lizotte :** Mme Lizotte se présente comme une personne ayant vécu une problématique de santé mentale et une citoyenne active, militante et impliquée. D'emblée Mme Lizotte s'interroge sur le titre du débat, *Du fou au citoyen : redevenir une personne merveilleusement ordinaire est-il possible?* Elle explique : « le titre me laisse entendre qu'aujourd'hui encore, le diagnostic psychiatrique m'enlève ma citoyenneté, puisqu'on identifie le fou et le citoyen comme deux entités différentes. J'en comprends donc que l'un exclut l'autre et que lorsqu'on est fou, la citoyenneté devient nécessairement un objectif à atteindre. *Redevenir une personne merveilleusement ordinaire* : Redevenir? Et si je ne me suis jamais sentie ordinaire, aie-je un jour été citoyenne? Merveilleusement? Pourquoi me laisse-t-on entendre qu'il est si merveilleux d'être ordinaire?»

Selon Mme Lizotte, exercer sa citoyenneté n'est pas qu'une responsabilité individuelle mais aussi collective. « Ce qui permettra aux personnes qui vivent des difficultés de se rétablir et de jouer leur rôle social, c'est que collectivement, nous exerceront le nôtre en optant pour une société qui donne les mêmes chances à tout le monde. Cela implique l'accès à un revenu social décent, un meilleur soutien adapté aux réalités des personnes, un véritable droit au logement, un accès à des services publics universels, une meilleure redistribution des richesses, une lutte à la discrimination et aux préjugés, une lutte à la précarité du travail, une économie au service des personnes d'abord, un droit et un accès à une éducation de qualité, un véritable droit à la culture et le développement durable. En bref, choisissons de nous impliquer pour un monde d'interdépendance, de coopération et de soutien mutuel qui donne à tous, sans discrimination, les moyens d'exercer sa citoyenneté. »

**Yves-Luc Conreur :** M. Conreur raconte avoir souffert de dépersonnalisation et de déréalisation, ce qui l'a amené en hôpital psychiatrique où il a été traité aux hallucinogènes. Il dit s'être senti « fou » avant, pendant et après cette période. Toutefois, il exprime ne pas avoir eu le sentiment de perdre sa citoyenneté : il se sentait en fait beaucoup plus exclu de soi-même que de la société.

Les plus grandes difficultés qu'il a rencontrées ont été de retrouver une vie ordinaire, un travail, des liens avec les autres, un sentiment de confiance, de sécurité par rapport à sa personne. Il raconte avoir retrouvé un équilibre en se joignant à un groupe de défense des psychiatisés. Le sentiment d'appartenance au groupe, le fait de ne plus avoir peur des autres a permis son rétablissement et progressivement il a retrouvé ses capacités cognitives et a entrepris une recherche d'emploi. « Je ne suis pas redevenu une personne merveilleusement ordinaire, mais plutôt ordinairement merveilleuse. Et même définitivement extraordinaire » dit-il.

Par ailleurs, M. Conreur s'interroge sur le terme « citoyenneté ». En Belgique, la citoyenneté est un « objet politique non identifié » dit-il. La question de savoir qui porte la citoyenneté l'interpelle : les instances politiques ou les collectifs d'usagers? Selon lui, la citoyenneté n'est pas vraiment le construit des collectifs d'usagers.

**Michèle Clément :** Mme Clément explique que ses propos porteront sur les deux temps de la question posée aux panélistes. Dans un premier temps, elle insistera sur le statut de « fou » qui a évolué vers celui de « citoyen » pour insister par la suite sur fait qu'il y a un danger à « *redevenir une personne merveilleusement ordinaire* ».

**1) Du fou au citoyen :** d'emblée Mme Clément précise ici qu'elle abonde dans le même sens que Mme Lizotte. Selon elle, la folie n'exclue pas de la citoyenneté. Toutefois, croit-elle, si en théorie tous sont citoyens, l'absence de conditions adéquates pour certains (travail, logement, éducation) a pour effet d'exclure de la pleine citoyenneté bon nombre de citoyens théoriques. Un premier enjeu consiste donc à rétablir l'égalité de tous devant les droits. Il faut permettre à tous *d'avoir une place*. Un second enjeu est *d'avoir sa place*. C'est-à-dire avoir un travail, une occupation sociale, une implication au sein d'un groupe, avoir des amis, des projets et des rêves, tout en ayant la reconnaissance des autres. La pleine citoyenneté ce n'est pas vivre dans une ressource sans amis, sans activité, sans l'espoir que demain puisse être différent d'aujourd'hui. *Avoir sa place* c'est acquérir le sentiment de sa propre identité, être apprécié des autres. Un troisième enjeu concerne le fait *d'être quelqu'un*. Ici Mme Clément dirige ses propos sur les programmes d'intervention axés sur le rétablissement et *l'empowerment*. Elle souligne l'importance que ces interventions permettent aux gens de redéfinir l'image qu'ils ont d'eux-mêmes et de modifier le regard que les autres portent sur les problèmes de santé mentale. Il faut aussi travailler l'espoir (des choses sont encore possibles : le travail, la famille,...) et la capacité de l'individu à modifier son environnement et non l'inverse. L'individu doit avoir la possibilité de dire *oui* ou *non* sur le plan des interventions, exiger de comprendre avant d'adhérer à ce qui est proposé, répondre en somme de sa vie et créer sa propre histoire.

**2) « redevenir une personne merveilleusement ordinaire ».** Michèle Clément explique avoir beaucoup de difficulté avec l'expression « merveilleusement ordinaire » principalement lorsqu'il s'agit de maladie mentale parce qu'à vouloir considérer tout le monde comme pareil, à penser que tout s'équivaut, « être comme tous les autres ordinaires » présente le risque énorme d'aboutir à une banalisation et à un effacement de la *folie*. La souffrance liée au problème de santé mentale existe et cela n'est pas

*ordinaire*. Être citoyen ne veut pas dire seulement être comme tous les autres ; cela veut d'abord dire que même en étant différent on a le droit au même traitement que les autres. Elle croit donc que nous n'avons pas intérêt à faire disparaître la souffrance et la réalité particulière du fou sous le qualificatif d' « ordinaire ». « J'ai cette peur que de parler de redevenir merveilleusement ordinaire ait pour effet d'effacer peu à peu la différence.»

**Jérôme Guay :** M. Guay a aussi de la difficulté avec le terme « ordinaire » . Cela renvoie à « drabe », à se priver de son originalité. D'un autre côté il peut comprendre pourquoi certains peuvent avoir envie d'être « ordinaire ». Parce qu'en étant ordinaire, on évite le regard de l'autre.

M. Guay explique qu'il s'intéresse à la citoyenneté au quotidien, il travaille à rendre la communauté ouverte, à défaire les frontières et à identifier les endroits où les citoyens sont ouverts. Il cite par exemple ce restaurant de la rue Saint-Joseph à Québec où l'on s'informe de toi, où tous les midis une dame chante des chansonnettes. Il cite également ces équipes en santé communautaire qui parviennent à briser les craintes et les frontières face aux personnes ayant un comportement qui dérange tout simplement en faisant le lien, en expliquant qu'ils connaissent la personne, qu'il s'agit d'un original.

Lorsqu'il travaillait dans la rue, M. Guay a connu le regard l'autre : « parfois tu passes pour un sauté ». Il dit vouloir défaire les murs qui font en sorte que les gens ont envie d'être ordinaire : « quand tu es trop différent, les autres ont un drôle de regard sur toi. »

**Jean-François Pelletier :** M. Pelletier se présente comme politologue, il s'intéresse aux systèmes et aux politiques de santé mentale. Récemment, il a relu Platon et Aristote, ce qui lui a amené certaines réflexions en regard au thème du colloque, la citoyenneté. Il constate que les réflexions au sujet de la démocratie et de la citoyenneté sont en fait en perpétuel mouvement, que ces questions ne sont jamais réglées. Aujourd'hui la mondialisation apporte une reconfiguration du rapport de citoyenneté, la citoyenneté est affranchie de territoire.

Au temps d'Aristote, la citoyenneté impliquait des critères spécifiques qui, par le fait même, établissaient ceux qui en étaient exclus. Parmi les critères d'exclusion, on retrouvait les trois suivants : 1) les personnes trop jeunes pour être recensées, 2) celles qui étaient trop âgées pour contribuer à la collectivité et 3) les personnes qui « n'avaient pas toute leur tête ». On remarque donc que la notion de productivité (contribution à la société) est intrinsèquement liée à la notion de citoyenneté, ce qui en fait en bout de ligne un critère d'exclusion.

M. Pelletier estime que c'est une chance de pouvoir participer aujourd'hui à ces questions dans le cadre du colloque de l'AQRP.

#### ***INTERVENTIONS DES PARTICIPANTS...***

La parole a été donnée ensuite aux participants dans la salle. Plusieurs ont exprimé leur point de vue, posé des questions, émis un commentaire ou fait part de leurs préoccupations. À quelques occasions les panélistes ont réagi aux propos des participants. Les éléments suivants ont été soulevés :

- La société doit accepter de voir les gens différemment.
- Derrière le discours du rétablissement, on retrouve un certain désengagement, cela peut être un danger.
- Dans l'optique de travailler avec les communautés, il peut être très pertinent d'impliquer les usagers. Une intervenante rapporte ici que les rapports avec les voisins immédiats de leur ressource étaient difficiles, il s'agissait de personnes retraitées qui avaient fait plusieurs plaintes à la police de la localité concernant la présence des usagers dans leur quartier. Un usagé a entrepris un jour un important travail d'aménagement paysager sur le terrain de la ressource. Il a eu à emprunter de l'équipement à un voisin, lequel s'est intéressé aux travaux. Ceci a amené avec le temps une diminution des préjugés et des échanges de services entre les voisins et les résidents de la ressource. Certains voisins engagent maintenant des usagers pour des travaux.
- Plusieurs interventions ont porté sur l'expression « merveilleusement ordinaire » avec laquelle les gens sont franchement mal à l'aise. Une participante souligne que dans la société en général les inégalités sont très présentes et les écarts se creusent en ce qui a trait au logement, au revenu, au travail. Selon elle, l'exercice de citoyenneté est très difficile quand on n'a pas les conditions. Une autre craint une hiérarchisation de la citoyenneté.
- **Jean-François Pelletier** précise que les organisations sociales les plus performantes sont aussi les plus inclusives, ainsi la question de la citoyenneté concerne tous le monde car si nous vivons dans une société où l'exclusion est très forte, cette société sera moins efficace.
- Une usagère souligne le fait que le regard des autres est important mais que le regard sur soi est plus important encore pour diminuer sa propre souffrance.
- Certains commentaires portent sur le peu de ressources financières en santé mentale à différents niveaux : besoin de logement, besoins d'argent pour les services de psychiatrie, besoins d'argent pour les projets de réinsertion en emploi et pour les Pairs-Aidants. Une participante suggère que soient organisées des campagnes de financement d'envergure pour la santé mentale, tel des téléthons.
- On commente aussi l'importance de permettre aux gens de travailler et de leur permettre, une fois rétablis, de réintégrer les rôles qu'ils occupaient avant la maladie mentale.
- Un participant s'adresse directement aux panélistes et leur demande de quelle façon chacun d'entre eux pourraient porter dans leur quotidien de ce qui a été dit précédemment :
  - **Mélissa Lizotte** explique qu'elle s'implique au Collectif québécois de conscientisation, un lieu de formation, d'alliance et de solidarité où des personnes de tous les milieux se rassemblent afin de partager leur vécu et expériences qu'elles reconnaissent comme une source de richesses inestimables. Les membres se donnent collectivement les moyens de s'engager dans un projet de société basée sur des rapports égaux par l'expérimentation d'alternatives ici et maintenant.

- **Jérôme Guay** souligne son implication dans les coopératives d'emploi, de travail et de logement.
- **Michèle Clément** précise qu'elle engage des utilisateurs de services sur ses recherches et qu'en tout temps elle tente d'être fidèle aux perspectives des usagers.
- **Jean-François Pelletier** explique que le défi est d'intégrer des utilisateurs de services comme co-chercheurs. Il travaille présentement à réunir des partenaires en vue de mettre en place un cadre de référence qui viendrait baliser comment fonctionnerait une recherche participative impliquant des chercheurs, des décideurs politiques et des utilisateurs de services en santé mentale.
- **Yves-Luc Conreur** parle de son rôle de soutien aux personnes en recherche de logement et de son implication comme représentant des patients à la *Commission fédérale des droits du patient*.  
D'autre part M. Conreur souligne le fait que malgré que l'on parle beaucoup aujourd'hui de rétablissement, de pair-aidants et de citoyenneté en Belgique, il observe en réalité moins d'argent et moins de logements pour les utilisateurs. Les gens, dit-il, sont impuissants pas rapport à des facteurs économiques et sociaux (entre autres).

L'animatrice remercie les panélistes et les participants.